

PROCEDURE DE RE- AFFILIATION

→ L' affilié reçoit un mail(à l adresse qu' il a communiqué) : Demande d'affiliation à la F.F.R.



De : ne_pas_repondre@ffr.fr

Demande d'affiliation à la F.F.R.

Madame, Monsieur,

Vous recevez ce courriel car l'association « [LE MEILLEUR CLUB de la PLANETE](#) » a demandé l'affiliation à la Fédération française de rugby (F.F.R.) de la personne suivante :

DUPONT MARTIN

Né(e) le 10/08/1964

Nationalité: France

Afin de compléter la demande, veuillez trouver ci-dessous vos identifiants de connexion à Oval-e

Adresse Oval-e : <https://ovale2.ffr.fr/Affilies/DemandeAffiliation/Index/341121>

Identifiant : **1964082830856**

Mot de passe: **r qUmBaD-\$**

La demande d'affiliation porte sur les types de licences suivantes:

Licence de joueur: Aucune licence joueur

Licence éducateur / entraîneur : Non

Licence arbitre : Non

Licence dirigeant : Oui

Afin que l'association ci-dessus puisse soumettre l'affiliation à la F.F.R., vous devez :

- contrôler et mettre à jour les informations personnelles ;
- prendre connaissance des informations liées à l'assurance et aux précautions relatives à la pratique du rugby (ETAPE 3 du formulaire en ligne) ;
- imprimer le modèle de certificat médical et le faire signer par un médecin (ce modèle n'apparaîtra dans le bandeau blanc, en bas du formulaire, qu'une fois l'ETAPE 3 entièrement validée) ;
- fournir les pièces demandées et compléter les champs obligatoires (marqués d'un astérisque) ;

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire général.

FFR - Oval-e

L identifiant est votre N° de LICENCE



RECOPIER LE MOT DE PASSE A L IDENTIQUE :
Nous vous conseillons un « copier/coller »

La connexion établie :

ETAPE 1 : INFORMATIONS PERSONNELLES

Le demandeur procède à la vérification de **TOUTES** les informations . Il peut modifier toutes ses informations personnelles (champs blancs)

Toutes les informations renseignées peuvent être sauvegardées à tous moments →

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES

ETAPE 2 : SELECTIONNER LES LICENCES DÉSIRÉES

Le demandeur vérifie les qualités souhaitées (licences désirées) **MAIS** non modifiable par le demandeur (**verrouillé par le club**). En cas d' erreur ou demande d ajout : contacter le club.

Le demandeur déclare par la présente :

Certifier ne jamais avoir été qualifié à la F.F.R.

Accepter d'être domicilié au siège du club auprès duquel il est rattaché.

Accepter de se soumettre à toutes les décisions ou sanctions qui lui seraient infligées par la FFR ou un Comité Territorial en sa qualité de licencié à la FFR.

Autoriser que les renseignements figurant sur le présent document soient utilisés par la FFR à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.

Être informé qu'il possède un droit d'accès et de rectification auprès de la FFR pour les renseignements à caractère personnel le concernant (Loi informatique et liberté du 6 janvier 1978).

1

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de la FFR

OBLIGATOIRE : cliquer

Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby

2

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFR, par mon Comité Territorial et par mon club :

OBLIGATOIRE : cliquer

1/ des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le poste occupé.

2/ des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence souscrite auprès de la FFR pour lesquelles une notice figure ci-dessous (bouton "Prendre connaissance des assurances et des options facultatives").

3/ de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.

4/ que lesdites garanties complémentaires proposées figurent au dos du présent document et me permettent en particulier de porter la limite des garanties de 4,5 à 6 M€ maximum pour les IPP importantes.

3

Informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby

PRENDRE CONNAISSANCE DES ASSURANCES ET DES OPTIONS FACULTATIVES *

OBLIGATOIRE : cliquer

Lorsqu'on clique sur le bouton, apparaissent les conditions d'assurance en bas de la page :

- Cliquer : je reconnais ...

- Cliquer sur Option 1 : je décide DE SOUSCRIRE

- OU** Cliquer sur Option 2 : je décide DE NE PAS SOUSCRIRE

- Valider



Ou

Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance

Assurances complémentaires

- Option 1 : Je décide de souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées et je remplis les formalités correspondantes

- Option 2 : Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause

complément,
des régimes
si
ent,
si
ent,
au maximum



Courtier Gestionnaire : Centre de Gestion Administratif Rugby
51 avenue Hoche 75405 PARIS CEDEX 08
S.A. au capital de 264.000 € - Siret Paris B 379 429 756
N° ORIAS 07 022 402
Pour les opérations de courtage d'assurances, garantie financière
et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes
aux articles L.530-1 et L.530-2 du code des assurances.

FIDELIA ASSISTANCE
Société anonyme au capital de 12.571.744 € entièrement libéré
Entreprise régie par le Code des Assurances - R.C.S. Paris B 377 768 601
Siret 377.768.601.00017 - NAF 6512Z
27 quai Camot 92212 SAINT-CLOUD CEDEX

GMP ASSURANCES
Société anonyme au capital de 181.385.440 €
Entreprise régie par le Code des Assurances
R.C.S. Paris B 398.972.901 - NAF 6512Z
148 rue Anatole France 92597 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Les frais de chambre individuelle

- Les frais de chambre individuelle
- Les frais de transport en ambulance
- Les frais d'optique pour les arbitres

Les autres prestations sont pris en charge en cas d'intervention de la Sécurité Sociale ou d'un organisme similaire. 35 % des frais dans la limite de 500 € par accident. sont limités à 400 € en cas de bris de lunettes au cours d'un match.

CETTE ETAPE EST OBLIGATOIRE POUR POURSUIVRE LA DEMANDE

ANNULER 3

VALIDER

ETAPE 4 : TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Tout demandeur de licence devra **joindre** :
sa photo d'identité.

Et son certificat médical après avoir suivi
la procédure ci après:



Photo d'identité

Certificat médical de non contre-
indication à la pratique du rugby *

Autorisation de soin en cas d'accident



Pièce à joindre au dossier (Identité)

Sélectionner...

Sélectionner...

Certificat Médical (formulaire papier)

Ce certificat peut être imprimé à partir du bandeau blanc ci-dessous. Il est disponible à l'impression uniquement après que l'affilié ait entièrement complété l'ETAPE 3. Pour rappel, une fois imprimé et signé par le médecin et l'affilié, l'original du Certificat Médical doit être remis au Club.

Pour les mineurs

Ne pas oublier de sauvegarder les informations : Cliquer

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES



AVANT DE JOINDRE* LE CERTIFICAT MEDICAL Tout demandeur de licence devra

- imprimer son certificat médical

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES

TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL

- Se rendre chez le medecin pour faire remplir la zone réservée au médecin
- Remplir la zone réservée à l affilié : confirmer que vous avez souscrit :option 1 OU non option 2 ET signer
- Télécharger son certificat médical (étape 4)
- Transmettre sa demande au club : Cliquer sur « sauvegarder les informations »

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES

TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL



CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU RUGBY

Basé sur:
L'original de ce Certificat Médical doit être remis au Club dans lequel MEUNIER FRANCOIS, né(e) le 26/05/1996, s'affilie pour la saison 2016-2017.
Une version scannée de ce Certificat Médical doit être déposée sur le formulaire d'affiliation dématérialisée du demandeur (Etape 4 du formulaire
d'affiliation sur le site www.ovale2.fr/fr).

ZONE RESERVEE AU MEDECIN

NOTE A L'ATTENTION DES MEDECINS POUR CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU RUGBY
Le Comité Médical de la FFR et ~~ses~~ **ses** ~~services~~ **services** ont rédigé le document « Visite Médicale de non contre-indication à la pratique du rugby / Aide à la consultation » que vous pouvez consulter sur le site www.ffr.fr à la rubrique : AU CŒUR DU JEU / COMITE MEDICAL / REGLEMENT MEDICAL. En cas d'interrogation, vous pouvez joindre le Président de la Commission Médicale Régionale de votre Comité ou un membre du Comité Médical de la FFR en sollicitant leurs coordonnées auprès du secrétaire médical (secretariat.medical@ffr.fr). Pour les joueurs de plus de 35 ans, un test d'effort est fortement conseillé.

Je soussigné, atteste que MEUNIER FRANCOIS ne présente aucune contre-indication cliniquement décelable :

- A la pratique du rugby en compétition
- A la pratique du rugby en compétition aux postes spécifiques de 1ère ligne

Nombre de cases cochées : C1, C2, C3, C4
NB : La non contre-indication à la pratique du rugby en compétition valide la non contre-indication à la pratique de l'arbitrage en compétition et/ou la non contre-indication à entraîner.

Aucune rature n'est autorisée

Date :
Signature et cachet du praticien

ASSURANCES

ZONE RESERVEE A L'AFFILIE

Je reconnais avoir pris connaissance sur mon formulaire d'affiliation (Etape 3 du formulaire sur le site www.ovale2.fr/fr) :
1/ des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le poste occupé.
2/ des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence souscrite auprès de la FFR pour lesquelles une notice figure ci-dessous (bouton "Prendre connaissance des assurances et des options facultatives").
3/ de mon inséré à souscrire des garanties individuelles complémentaires.
4/ que lesdites garanties complémentaires proposées figurent au dos du présent document et me permettent en particulier de porter la limite des garanties de 4.5 à 6 M€ maximum pour les IPF importantes.

Je confirme avoir choisi l'option suivante :

Date :
Signature du demandeur
(Représentant Légal si le demandeur est mineur)

Pour certains types de demandes de licence des **pièces complémentaires** seront demandées. (doc médical; autorisation de soin en cas d'accident pour les mineurs... titre de séjour, autorisation de travail, attestation d'affiliation à la sécu, etc...
Un message indique le(s) document(s) complémentaire(s) à fournir:

- Télécharger le document
- Le faire compléter
- L'envoyer ou le télécharger dans son dossier

ETAPE 5 : DOSSIER MÉDICAL

EXEMPLE

Document médical - Licence
compétition de 40 à 44 ans

Pièces à joindre au dossier (Médical)

Votre demande d'affiliation nécessite de constituer un dossier médical complémentaire. Vous le trouverez en bas de page. Merci de le compléter et de le retourner à votre Comité Territorial d'appartenance.

Documents à télécharger

- 📎 Autorisation de soins
- 📎 Clearance World Rugby
- 📎 Conditions d'Assurances
- 📎 Doc. Médical - Licence Arbitre
- 📎 Doc. Médical - Licence Comp. de 40 A 44 ans
- 📎 Doc. Médical - Licence Comp. de 45 A 49 ans
- 📎 Doc. Médical - Licence Comp. de 50 ans et plus
- 📎 Doc. Médical - Licence Rugby Loisir